RÉPUBLIQUE DU BENIN

AGENCE NATIONALE DAPPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN MILIEU RURAL

Section 0. Avis d'Appel d'Offres ouvert International (AAOI)

AAOI N°T_DT_779913 du .09 /07 /2021

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication de la version 3 du plan de passation des marchés de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau potable en Milieu Rural (ANAEPMR) sur le portail des marchés publics du Bénin (https://marches-publics.bj) le 07 juillet 2021.
- 2. La République du Bénin a obtenu dans le cadre du financement du programme d'investissement de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR), d'une part des fonds de l'Association Internationale pour le Développement à travaers le Programme AQUA VIE et d'autre part des crédits du Budget national et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements éligibles au titre du marché de travaux de réalisation de quatre-vingt-quinze Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Village (95 SAEPmV) en République du Bénin.
- 3. La personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) agissant en qualité de Représentant du Maître d'ouvrage sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réalisation de quatre vingt quinze (95) Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Village (SAEPmV) en République du Bénin répartis en quatre (04) lots comme suit :
 - Lot 1 (AB-PI): Réalisation de vingt-six Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable Multi-Villages (26 SAEPmV) dans les départements de l'ALIBORI et le BORGOU.
 - Lot 2 (ADC-PI): Réalisation de vingt-quatre Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable Multi-Villages (24 SAEPmV) dans les départements de l'ATACORA, la DONGA et les COLLINES.
 - Lot 3 (ZCM-PI): Réalisation de vingt-six Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable Multi-Villages (26 SAEPmV) dans les départements du ZOU, du COUFFO et du MONO.
 - Lot 4 (AOP-PI): Réalisation de dix-neuf Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable Multi-Villages (19 SAEPmV) dans les départements de l'ATLANTIQUE, l'OUEME et le PLATEAU.

Les lots sont indivisibles. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots en indiquant le montant de chaque lot séparément et peuvent être attributaires d'un ou de plusieurs lots. Le marché sera attribué par lot par l'autorité contractante en prenant en compte tout rabais éventuel que pourrait proposer le soumissionnaire en cas d'attribution de plus d'un lot.

De même, une entreprise ne peut être adjudicataire de plus d'un lot que si elle propose un personnel et un matériel distincts pour les différents lots, et s'il est démontré que son chiffre



d'affaires moyen et sa capacité financière lui permettent d'exécuter les travaux de l'ensemble desdits lots ainsi que les travaux en cours et engagés dans le délai prescrit.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction

Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des cinq (05) dernière année (2016, 2017, 2018, 2019, et 2020) d'au moins :

- LOT 1 (AB-PI): quarante deux milliards (42.000.000.000) francs CFA;
- **↓** LOT 2 (ADC-PI): trente cinq milliards (35.000.000.000) francs CFA;
- LOT 3 (ZCM-PI): trente milliards (30.000.000.000) francs CFA;
- LOT 4 (ADC-PI): trente milliards (30,000,000,000) francs CFA.

Capacité de financement

Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :

- (i) Besoins en financement du marché justifiés par une attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée.
- LOT 1 (AB-PI): trois milliards cinq cent millions (3.500.000.000) francs CFA;
- LOT 2 (ADC-PI): trois milliards (3.000.000.000) francs CFA;
- LOT 3 (ZCM-PI): deux milliards cinq cent millions (2.500.000.000) francs CFA;
- LOT 4 (ADC-PI): deux millairds cinq cent millions (2.500.000.000) francs CFA.

(ii) Besoins en financement pour les autres marchés en cours du candidat

Le Soumissionnaire doit démontrer, à la satisfaction du Maître de l'Ouvrage qu'il dispose de moyens financiers lui permettant de satisfaire les besoins en trésorerie des travaux en cours dans le cadre de marchés déjà engagés en produisant une attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée.

Le besoin en trésorerie est déterminé en divisant le montant estimé des travaux restants des marchés en cours par le délai d'exécution restant pour achever lesdits travaux (en mois) multiplié par 2.

Expériences générales en construction

Prouver au moins deux (02) expériences de marchés de construction à titre d'entrepreneur principalou de membre de groupement, au cours des cinq (05) dernières années et de l'année en cours à compter du 1^{er} janvier de l'année 2016.

Les expériences générales sont valables pour tous les lots pour lesquels un candidat a soumis des offres.

Expériences spécifiques de construction

Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur principal ou de membre de groupement au moins :

(1) Deux (02) marchés de construction de systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) au cours des cinq (05) dernières années et de l'année en cours (2016, 2017, 2018, 2019, 2020,

2021) avec une valeur minimale pour chaque marché de vingt milliards (20 000 000 000) francs CFA toutes taxes comprises qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés.

La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/ technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la section IV, étendue des travaux.

- (2) Réalisation à titre d'entrepreneur principal, de membre d'un groupement d'au moins :
 - (i) un (01) marché relatif aux travaux d'exécution de 20 forages à gros débit comportant aussi bien des forages dans le socle cristallin avec un débit d'exploitation supérieur ou égal à 5 m³/h chacun que dans le sédimentaire avec un débit d'exploitation supérieur ou égal à 20 m³/h.

ou

(ii) deux (02) marchés dont l'un comporte la réalisation d'au moins 10 forages présentant chacun un débit d'exploitation supérieur ou égal à 20 m³/h en zone sédimentaire et le second la réalisation d'au moins 10 forages présentant chacun un débit d'exploitation supérieur ou égal à 5 m³/h en zone de socle cristallin.

Expériences Spécifiques de construction dans les activités principales

Pour les marchés référencés ci-dessus ou pour d'autres marchés exécutés pendant la période stipulée au paragraphe 4.2 a) ci-dessus, une expérience minimale de construction dans les principales activités suivantes :

Dans un même marché

- (i) la construction et l'équipement d'au moins cinq (05) châteaux d'eau surélevés en béton armé de capacité supérieure ou égale à 200 m³;
- (ii) la fourniture et pose de conduite en PEHD pour au moins 10 km en DE supérieur ou égal à 160 mm.

Un marché pris en compte au titre d'expérineces spécifiques de construction ou d'expériences spécifiques de construction dans les principales activités pour un lot ne pourra plus être valable pour un autre lot.

Moyens humains

Le soumissionnaire doit disposer des moyens humains indispensables à l'exécution du marché, notamment des (i) Directeur des travaux (ii) Responsable des Etudes et Planification des Travaux (REPT) (iii) Chef Laboratoire (iv) Responsable Hygiène Sécurité Environnement (R/HSE) (v) Conducteur Principal des Travaux topographiques (CTP/Top) (vi) Conducteur Principal des Travaux de Génie Civil CTP/GC) (vii) Conducteur Principal des Travaux électromécani-ques (viii) Chef Chantier ou Conducteur de Travaux de Construction de châteaux d'eau (ix) Chef Chantier ou Conducteur de Travaux bâtiments (x) Chef Chantier ou Conducteur des Travaux Electromécaniques (xi) Chef Chantier travaux topographiques (xii) Chef Chantier ou Conducteur de travaux de pose, de raccordement et d'essais de pression des canalisations (xiii) Responsable de l'Approvisionnement (xiv) Spécialiste HSE (xv) Conducteur de travaux d'implantation géophysique et d'interprétation des données (xvi) Conducteur de travaux de réalisation de forages positifs à gros débit (vxii) Conducteur de travaux de réalisation des essais de pompage.

Moyens Matériels

Le soumissionnaire doit établir qu'il dispose entre autres de : (i) Grue à tour, élévatrice, hauteur minimale atteinte de 35 mètres ; flèche minimale de 25 mètres avec une charge à flèche de 6 tonnes (ii) Grue mobile, pouvant atteindre une hauteur de 25 mètres, charge à flèche de 1,5 tonnes (iii) Pelle chargeuse d'au moins 200 CV (iv) Pelle hydraulique d'au

moins 200 CV (v) Compresseur hydraulique d'au moins 100L/mn et marteau piqueur avec les brises roches (vi) Camions benne d'au moins 12 m³ (vii) Camion-citerne à eau de 15 000 litres (viii) Camion Plateau muni d'une grue le levage (ix) Véhicules de liaison pick - up 4x4 (x) Barque motorisée (xi) Plate-forme Flottante Motorisée pour transport et déplacement des matériels lourds en zones lacustres Plate-forme Flottante Motorisée pour transport et déplacement des matériels lourds en zones lacustres (xii) Centrale à béton mobile de capacité d'au moins 30 m³/h (xiii) Bétonnière d'au moins 500 litres de capacité (xiv) Vibreur + aiguille + groupe électrogène d'entrainement (xv) Echafaudage métalliques pouvant atteindre au moins 30 mètres de hauteur et muni de rampes d'accès (xvi) Matériel topographique (station totale ou niveau + théodolite, trépieds, mires) (xvii) Poste électrique complet à souder les tuyaux PeHD de diamètre DE 63 à 250 mm (xviii) Poste électrique complet à souder les tuyaux PeHD de diamètre DE 250 à 500 mm (xix) Equipements complet d'essais de pression des canalisations, comprenant (xx) Equipement complet pour laboratoire géotechnique de chantier (contrôle de la qualité du béton, contrôle de la résistance de compacité) (xxi) Un lot de matériel pour implantation géophysique (Résistivimètres / EM /VLF, Résistance Magnétique à Protons (RMP), Sismique) (xxii) Atelier de forage en milieu de socle cristallin (xxiii) Une unité de pompage d'essai (xxiv) Un appareil d'investigation par caméra/Vidéo de capacité d'investigation de 400m.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

- 5. Le délai d'exécution de l'ensemble des travaux de chaque lot est de vingt-quatre (24) mois, à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de commencer les travaux.
- 6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
- 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR), Gbégamey, en face de l'entrée principale du Hall des Arts, des Loisirs et des Sports de Cotonou, Immeuble de l'ancien siège de LIBERCOM SA, Tél: (229) 69 08 08 11 au 2ème Etage du bâtiment, bureau 06, E-mail: gbodjrenou@presidence.bj avec copie à samigan@presidence.bj et aehoun@presidence.bj, à l'attention de: Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR), bureau 06 deuxième étage et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR), Gbégamey, en face de l'entrée principale du Hall des Arts, des Loisirs et des Sports de Cotonou, Immeuble de l'ancien siège de LIBERCOM SA, 04 BP 1412 Cotonou, Tél: (229) 69 08 08 11 au 2ème Etage du bâtiment, bureau 06, et aux heures suivantes de 08 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, GMT+1.
- 9. Ce retrait est matérialisé par une décharge du représentant du candidat lors du retrait du dossier ou le cas échéant par un accusé de réception précisant la date d'envoi du dosier.

BON A LANCER

- 10. L'Autorité contractante mettra en place une plateforme dédiée au présent appel d'offres dès son lancement. Elle comportera tous les documents pouvant aider les candidats à préparer et à soumettre des offres. Le code d'accès à ladite plateforme sera transmis au candidat à la remise du dossier d'appel d'offres.
- 11. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques par lot à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR), Gbégamey, en face de l'entrée principale du Hall des Arts, des Loisirs et des Sports de Cotonou, Immeuble de l'ancien siège de LIBERCOM SA, au plus tard le 10.10.109.1/2021 à 10 heures, GMT+1. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence des représentants dument mandatés des soumissionnaires présents, à l'adresse ci-après : Salle de réunoon du deuxième étage du siège de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) à 10 heures 30 minutes, GMT+1.
- 12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :
 - Lot 1 (AB-PI): quatre cent vingt neuf millions quatre cent soixante dix mille (429 470 000) francs CFA ou son équivalent en monnaie étrangère librement convertible;
 - Lot 2 (ADC-PI): trois cent cinquante cinq millions cinq cent cinquante mille (355 550 000) francs CFA ou son équivalent en monnaie étrangère librement convertible;
 - Lot 3 (ZCM-PI): trois cent quatorze millions quatre cent cinquante mille (314 450 000) francs CFA ou son équivalent en monnaie étrangère librement convertible;
 - Lot 4 (AOP-PI): trois cent millions trois cent mille (300 300 000) francs CFA ou son équivalent en monnaie étrangère librement convertible. Lot 1 (AB-PI).
- 13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

PRMP

Fait à Cotonou le, 09/04/2021

Personne responsable des Marchés Publics de l'ANAEPMR

Christian Gnonnan BODJRENOU